



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ
Département de sociologie

**Procès-verbal de la réunion conjointe des comités scientifiques
du bachelor et du master en sociologie,
Mercredi 27 septembre 2017 à 12h15, salle M5189**

Présents: Eric Widmer, Claudine Burton-Jeangros, Sandro Cattacin, Cornelia Hummel, Marta Marques, Stefan Heeb, Loïc Pignolo, Mathieu Petite

Excusées: Mathilde Bourrier, Marine Fontaine

1. Adoption du PV de la dernière séance, de l'ordre du jour et annonce des divers

- Le PV de la dernière séance est accepté.
- L'ordre du jour est approuvé.

2. Rentrée BA (Claudine Burton-Jeangros)

- Les étudiants de bachelor en sociologie commençant en première année sont plus nombreux : 45 en 2016 contre 52 en 2017. Nous aurons les chiffres officiels en novembre.
- Dans certains cours donnés en sociologie, beaucoup d'étudiants sont en psychologie, alors même que le département de sociologie est serré du point de vue des ressources en assistants. A titre d'exemple, 75% des étudiants pour le cours « Age, genre et parcours de vie » et 60-70% pour le cours de « Sociologie de la famille » sont des étudiants venant de psychologie. Il faudrait également voir ce qu'il en est pour le cours sur les migrations. De plus, la faculté de psychologie demande maintenant pour le cours de « Sociologie de la famille » un double examen (avec une autre date et un autre intitulé), ce qui représente du travail supplémentaire. Il est décidé qu'un courrier sera envoyé au Doyen de la Faculté des SDS pour lui demander de contacter le Doyen de la Faculté de psychologie.
- Les étudiants ont fait remarquer que la grille horaire pour la 1^{ère} année était peu lisible.

3. Cours « Introduction à la démarche scientifique (Cornelia)

- Les trois enseignants de IDS (Cornelia Hummel, Simon Hug et Juliet Fall) souhaitent donner pour la troisième et dernière fois le cours en 2018. La Commission de l'enseignement va dans le sens d'un tournus, mais renvoie la responsabilité de ce tournus aux Départements concernés.

4. Discussion du nouveau PDR à 12 crédits

- Cornelia Hummel propose une modification dans le document des directives du PDR : changer « l'aptitude à mettre en jeu et critiquer des concepts sociologiques ainsi qu'articuler autour d'eux une problématique, une interrogation sociologique » par « L'aptitude à mettre en jeu et critiquer des concepts sociologiques articulés autour d'une problématique ». Le comité décide également d'enlever la phrase « Par conséquent, l'effort consenti pour le Projet de recherche ne doit pas être pour l'essentiel dévolu à de la recherche empirique » (cf nouvelle version en annexe).
- Le comité décide de faire un bilan sur les PDR l'année prochaine, pour voir si les nouvelles directives et le séminaire d'accompagnement des PDR apportent une amélioration de la qualité des travaux.
- Un retour est effectué sur les grilles d'évaluation des PDR. Le comité décide de garder la grille d'évaluation et prend les décisions suivantes :
 - La grille doit être systématiquement donné aux étudiants à la suite de la soutenance orale
 - Il faut imaginer que la graduation dans cette grille reflète les notes (par demi point)
 - « Structure du travail » est rajouté après « qualité et cohérence de la réflexion
 - « Conceptualisation » est remplacé par « Maniement des concepts »
 - « Développement de la question de recherche » est enlevé.
 - Loïc Pignolo élabore une proposition de procédure standard pour les PDR, puis cette proposition sera soumise aux collègues. Ensuite, Blaise Dupuis se chargera d'améliorer le document.
 - La grille sera à nouveau testée cette année et un bilan sera effectué par la suite.

5. Unités thématiques pour les cours BA (Stefan Heeb et Claudine Burton-Jeangros)

- Claudine Burton-Jeangros présente les possibilités de création d'unités thématiques pour les cours BA. Ces unités prendraient le nom de Sociologie thématique A, B et C » et seraient remplies par des enseignements donnés en alternance. Ces cours pourraient être par exemple : Age, genre et parcours de vie, risque et technologie, santé, corps et médecine, sociologie politique, migration, et religion. La sociologie de l'enfance n'entrerait pas dans cette catégorie. Il serait par contre difficilement possible de fermer les cours inclus dans la liste des

enseignements à choix (12 crédits). Ce serait éventuellement envisageable mais il faudrait prévenir les étudiants deux ans à l'avance. Le cours de sociologie de la consommation rentrerait dans cette catégorie. Il serait également difficile de fermer les cours inclus dans la liste enseignements à choix (18 crédits). (cf dias en annexe)

6. Nouvelle volée MA (Sandro Cattacin)

- L'atelier compte cette année dix étudiants.

7. Certificat Method Mix (Sandro Cattacin)

- Matteo Gianni est en charge du dossier.

8. Réflexion sur le « community building » (Mathilde Bourrier et Loïc Pignolo)

- Par manque de temps, ce point-là sera discuté à la prochaine réunion.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Département de sociologie

Le projet de recherche (PDR) en sociologie (`` mémoire de bachelor en sociologie '')

Le Projet de recherche du bachelor a pour but de développer ou renforcer :

- l'aptitude à mettre en jeu et critiquer des concepts sociologiques articulés autour d'une problématique ;
- l'aptitude à construire et gérer une revue de la littérature pertinente ;
- l'aptitude à la rédaction et à la mise en forme d'un rapport scientifique.

Le Projet de recherche a donc une dominante conceptuelle et théorique, complétée éventuellement par l'exploration d'un terrain.

Conditions

Le Projet de recherche de bachelor a une valeur de 12 crédits. Il se concrétise dans un texte comprenant entre 60'000 et 80'000 signes (espaces non compris). Il est attendu que ce document obéisse aux styles et critères de présentation d'un texte scientifique.

L'étudiant.e définit son sujet au plus tard au début du 5^e semestre, dans le cadre du séminaire d'accompagnement des mémoires et il.elle soutient en principe son mémoire à la fin du 6^e semestre.

Un bordereau d'inscription au Projet de recherche en sociologie doit être remis dans le cadre du séminaire d'accompagnement des mémoires. Ce bordereau consiste en un résumé du thème choisi pour le Projet de recherche et comprend la signature du.de la directeur.trice s'engageant à encadrer le travail.

Direction

Seuls les membres du corps professoral (PO, PA et MER) affiliés au Département de sociologie sont habilités à diriger les Projets de recherche (voir: Professeur-e-s et MER du Département de sociologie (DEPSO) <http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/fr/quisommesnous/>).

Les assistants/es (AS) ne sont pas autorisés/es à diriger des Projets de recherche. Ils.elles peuvent néanmoins être membres du jury.

Composition du jury

Le jury se compose de deux personnes, soit le.la professeur.e ayant dirigé la recherche, assisté.e d'un membre du corps intermédiaire détenteur.trice d'au moins un bachelor en sociologie.

Soutenance

Le projet de recherche terminé est en principe déposé 6 semaines avant la soutenance auprès du.de la directeur.trice, et 2 semaines avant la soutenance auprès du.de la juré.e. La soutenance est fixée par le.la professeur.e, en accord avec le.la candidat.e et le.la juré.e. La soutenance est annoncée par voie d'affichage et est publique.

La soutenance réunit le.la candidat.e au bachelor, le.la professeur.e ayant dirigé le projet de recherche et un membre du jury. La soutenance débute par une présentation en 15 minutes du Projet par le.la candidat.e, puis se poursuit par les commentaires et questions du jury (professeur.e et juré.e).

La soutenance est un examen. La note est fixée en majeure partie sur le contenu du Projet de recherche, mais la soutenance joue un rôle dans l'appréciation du jury. A l'issue de la soutenance, l'étudiant.e est informé.e de la note obtenue.

À ne pas
changer

Cours de 2^e partie – BA sociologie

- **Enseignements à choix (12 crédits)**

- Sociologie de la famille
- Sociologie des organisations
- Sociologie économique
- Stratification et mobilité sociale

Cours à donner chaque année
possibilité exceptionnelle de les suspendre pour 1 année
Y ajouter le cours 'sociologie de la consommation'



À ne pas
changer

Cours de 2^e partie – BA sociologie

- **Enseignements à choix (18 crédits)**

→ Cours d'orientation vers les masters, à donner chaque année

- Communication et langage
- Démographie et anthropologie des populations
- Genre et construction sociale des corps et des sexualités
- Le film en sciences sociales

→ Cours sans coûts

- Migrations et relations à l'altérité
départ à la retraite de C Bolzman à la fin du semestre de printemps 2018
coût: 5% pour un.e enseignant.e engagé à 100% dans un établissement public

- Religions, sociétés et laïcités



En
alternance

Cours de 2^e partie – BA sociologie

- **Enseignements à choix (18 crédits)**

- Ages, genre et parcours de vie
- Risque, technologie et organisations
- Santé, corps et médecine
- Sociologie politique

Les donner 1 année sur 2, en créant deux intitulés

- **Sociologie thématique A**
- **Sociologie thématique B**

Implique que les étudiants doivent choisir
Calendrier pour au moins les deux prochaines années

